

M. Pierre GROS
16, Allée des Marronniers
07500 GUILHERAND-GRANGES

DEVIS

Objet : Désamiantage / Démolition d'un tènement immobilier - ZAC Nationale 7 à Portes Les Valence
Affaire suivie M. Jérôme GUILLOT

Montant H. T.	77 970,00
TVA 20 %	<u>15 594,00</u>
TOTAL TTC en Euros	93 564,00

Notre offre est valable 3 mois à compter de la date d'établissement du présent devis

Conditions de paiement : chèque à 30 jours le 10

TVA : le taux de TVA appliqué sera celui en vigueur à la date de la réalisation des travaux

Un métré contradictoire sera effectué en fin de chantier afin de déterminer les quantités exactes réalisées

St Marcel Les Valence,
Le 12 Juillet 2017

OBOUSSIER TP SAS

Oussier Les Blancs

~~ZAC ST MARCEL LES VALENCE~~

~~Tel: 04 75 58 82 22 - Fax 04 75 58 87 91~~

~~Mai: contact@oboussier-tp.fr~~

Bon pour accord :

A :

Le :

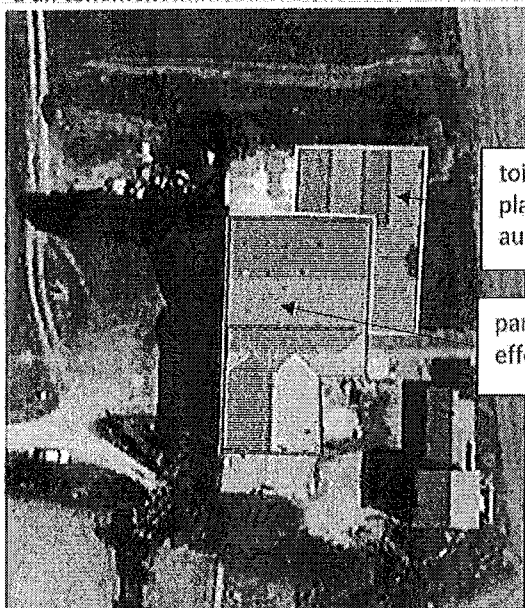
Nom :

Signature et cachet

Désignation	U	Qté	P.U. €	Montant Euros
-------------	---	-----	--------	---------------

1. OBJET DU DEVIS

Désamiantage, Déconstruction sélective et démolition d'un tènement immobilier situé à PORTES LES VALENCE



toitures effondrées brisures de plaques amiantées, éparpillées au sol

parties brûlées toitures effondrées

photo non contractuelle,

2. CONDITIONS D'INTERVENTION

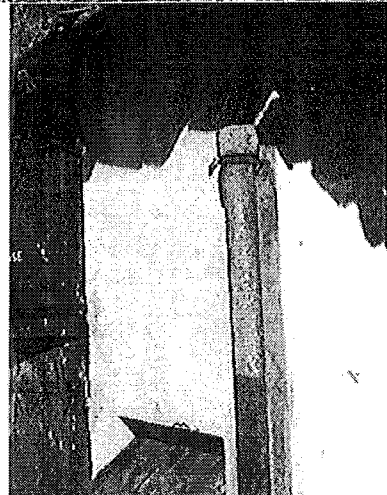
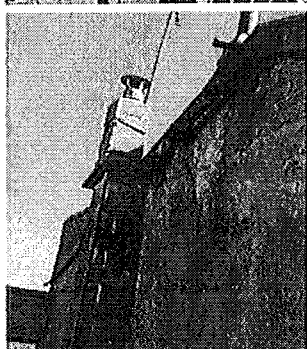
A votre charge :

- fournir les certificats de consignation des réseaux EDF, télécommunication, etc...
- mise à disposition d'un branchement d'eau et électrique à proximité des zones à désamianter
- fournir les rapports de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition de chaque bâtiment ainsi que les diagnostics de repérage des matériaux contenant du plomb, ces diagnostics sont obligatoires, ils sont demandés par l'inspection du travail
- pas de Co activité pendant le désamiantage et la démolition

A notre charge

- constat d'huissier avant et après travaux
- lancement des DICT aux concessionnaires concernés
- rédaction et envoi, aux administrations concernées, d'un Plan de Retrait de désamiantage
- rédaction et envoi des demandes d'acceptation de Déchets Amiantés, auprès des ISDD, (Installation de Stockage de Déchets Dangereux)
- retrait des plaques en amiante ciment sur toiture et des brisures qui jonchent le sol
- retrait d'un conduit en façade un en toiture et un posé sol
- analyses d'empoussièrément réglementaires

Désignation	U.	Qté	P.U. €	Montant Euros
-------------	----	-----	--------	---------------



- ramassage des déchets éparpillés dans la parcelle
- déconstruction sélective
- démolition des bâtiments
- évacuation des gravats issus de la démolition
- mise en sécurité talutage des sous sol démolis et nivellement du site

non compris dans notre offre

- dans notre offre de prix du désamiantage, seul le retrait des matériaux amiantés énumérés ci-dessus est compris, si toute fois, les diagnostics amiante avant démolition, révèlent la présence d'autres matériaux amiantés, nous vous ferons parvenir un devis complémentaire.
- remblaiement des sous-sols (projet futur non connu)

Délai d'intervention

- 1 semaine pour réalisation des plans de retrait et envoi aux administrations concernées et au laboratoire d'analyses
- 4 semaines pour instruction du plan de retrait par les administrations concernées
- 1 semaine pour le désamiantage, y compris les analyses d'empoussièrement et l'attente des résultats d'analyse
- 3 semaines pour la démolition des bâtiments et des éléments extérieurs et pour l'évacuation des gravats

Désignation	U	Qté	P.U. €	Montant Euros
3. TRAVAUX PREPARATOIRES				
3,2 Installation et repli de chantier				
- mise en place de barrières Heras pour délimiter les zones de travail et de stockage avec signalisation spécifique amiante				
- mise en place d'un groupe électrogène de chantier				
- vérification du branchement électrique de chantier par un bureau de contrôle agréé (VERITAS) (contrôle réglementaire)				
- mise en place d'une unité mobile de décontamination à 5 compartiments				
- demande d'autorisation de voirie et de DICT				
- transfert et repli d'une nacelle élévatrice et d'un chariot élévateur				
- transfert et repli d'une pelle mécanique, y compris véhicule pilote				
- transfert des godets, de la cisaille et de la pince de démolition				
- mise en place de bennes pour chaque type de déchet				
Montant HT pour l'installation de chantier	Ens	1	1 520,00	1 520,00
3,3 Autorisations administratives				
Conformément aux dispositions du décret n°2006/761 du 30 juin 2006 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation des poussières d'amiante complété par l'arrêté du 22 février 2007 et celui de mai 2012				
Élaboration d'un Plan de Retrait de désamiantage et d'un mode opératoire pour le retrait des matériaux content du plomb prenant en compte les spécificités de ce chantier et explicitant la méthodologie et le phasage				
Pour approbation par :				
- Inspection du Travail				
- Médecine du Travail				
- OPPBTP				
- CRAM				
	Ens	1	800,00	800,00
Montant total H T des travaux préparatoires				2 320,00

4. TRAVAUX DE DESAMIANTAGEHygiène et Sécurité

- Utilisation de SAS à 5 compartiments pour la décontamination du Personnel, avec Unités de Chauffe et de filtration des eaux de rejet
- vérification des installations électriques par un organisme agréé

Retrait des plaques en amiante ciment posées en toiture et des plaques brisées, éparpillées au sol, ainsi que de 3 conduits en amiante ciment

- intervention d'une équipe de 3 opérateurs habilités "AMIANTE" équipés de :
 - * masque à ventilation assistée 160 l/m avec filtres P 3 jetable (déchet classe 1)
 - * combinaison jetable changée à chaque vacation
- utilisation : d'une nacelle élévatrice et d'un chariot élévateur
- retrait et conditionnement des plaques sur palettes filmées et les brisures amiantées en GRV (Grand Récipient pour le Vrac Dangereux)

Désignation	U	Qté	P.U, €	Montant Euros
-------------	---	-----	--------	---------------

Traitement des déchets amiantés

- filtrations des eaux de nettoyage à l'aide une centrale de filtration équipée de filtres de 25 et 5 microns
- renseignement et envoi des demandes d'acceptation des déchets amiantés auprès d'une ISDD (Installation de Stockage de Déchets Dangereux)
- établissement et production des BSDA "Bordereaux de Suivi des Déchets contenant de l'Amiante" pour :
 - * les combinaisons, filtres, lingettes, polyane, etc..., contaminés
 - * les plaques et conduit en amiante-ciment
- chargement et transport vers une ISDD
- redevance d'enfouissement et TGAP
- remise des BSDA après enfouissement des déchets par l'ISDD

Programme de mesure d'empoussièrement

- élaboration de la stratégie d'échantillonnage par un laboratoire accrédité Cofrac
- réalisation de mesures d'empoussièrement, avant et pendant le désamiantage comprenant :
 - * les déplacements (pose et dépose), le prélèvement ,
 - * l'analyse META (Analyse en Microscopie Électronique à Transmission Analytique)
 - * rédaction et envoi du rapport d'empoussièrement
- réalisation des mesures d'empoussièrement réglementaires
 - * analyses point initial, avant prise en charge des zones de retrait
 - * mesures environnementales :
 - à proximité des zones de retrait
 - dans la zone de repos
 - dans l'unité mobile de décontamination
 - * sur opérateur pendant la phase désamiantage,
- analyse des matières en suspension en sortie de rejet d'eau de la centrale de filtration du SAS de décontamination des eaux de nettoyage

Rédaction et remise du Dossiers des Ouvrages Exécutés

- celui-ci comprend :
- le plan de retrait et les avis d'envoi en AR
 - le courrier de l'Inspection du travail (si remarque éventuelle)
 - tous les résultats d'analyses
 - les certificats d'acceptation des déchets amiante
 - les BSDA (Bordereaux de Suivi des Déchets Amiante)
 - le rapport final d'intervention

Montant forfaitaire H.T. des prestations de désamiantage

22 650,00

Désignation	U	Qté	P.U. €	Montant Euros
-------------	---	-----	--------	---------------

5. TRAVAUX DE DÉMOLITION

Déconstruction manuelle

Dépose et collecte des équipements de Second œuvre

- Ramassage et collecte des produits non attachés
- Enlèvement des DIB meubles ,détritus etc.
- Dépose et collecte des équipements de Second œuvre
 - menuiseries, métallerie, plomberie, chauffage, électricité, isolants
 - ramassage manuel
 - tri à la source
 - * entre produits souillés ou non recyclables
 - * produits recyclables (volets, portes, boiseries, câbles, canalisations, etc....)
 - collecte dans des bennes spécialisées
 - transport et évacuation pour :
 - * enfouissement en décharge classe 2 pour les souillés et non recyclables
 - * recyclage pour les autres produits

Démolition de l'ensemble des superstructures.

- mise en place d'un brumisateuse ayant une portée de 30 m pour limiter la dispersion des poussières
- déconstruction :
 - des couvertures et de la charpente
 - des murs en élévations, des poutres et poteaux
 - des planchers intermédiaires ainsi que des escaliers
 - des murs extérieurs
 - découpe de végétaux
 - tri sélectif à l'avancement du bois de l'acier, DIB et autres
 - démolition à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'une pince de démolition, il n'est pas prévu d'abattage par efforts horizontaux sur les structures, celles-ci seront démolies à la pince hydraulique par efforts adaptés et contrôlés, elles seront serrées, soulevées et déposées au sol, triées mécaniquement lors de cette phase
 - les gravats sont triés, rassemblés, et évacués vers notre centre d'enfouissement et de recyclage

Démolition des infrastructures :

- murs enterrés, dallages et fondations
- chargement et transport des gravats vers notre plate-forme d'enfouissement et de recyclage
- remblaiement des trous laissés par l'enlèvement des fondations avec les matériaux sains issus de la démolition (galots, pisé)

Mise en sécurité du site

- talutage des parois des sous-sols démolis
- nivellement des trous laissés par le retrait des fondations sans apport de matériaux

Montant forfaitaire H.T. pour l'ensemble des prestations	53 000,00
---	------------------

MONTANT TOTAL HT DE L'ENSEMBLE DES PRESTATIONS :	77 970,00
---	------------------